



**Comité Régional de
Cyclotourisme du Grand Est**
Ardennes - Aube - Marne - Haute-Marne - Meurthe-Et-Moselle
- Meuse - Moselle - Bas-Rhin - Haut-Rhin - Vosges

Pôle jeunesse

Projet pédagogique

Séjour de Toussaint des jeunes cyclotouristes du Grand Est

A Arrentès-de-Corcieux (Vosges)

Séjour 1 : du samedi 23 au vendredi 29 octobre 2021 - 7 jours

Séjour 2 : du samedi 30 oct. au vendredi 5 nov. 2021 - 7 jours

<https://grandest.ffvelo.fr/>



Version 1 (06/10/2021)



**Fédération Française de
Cyclotourisme**

1/ Descriptif du centre

Type de séjour :	séjour spécifique de cyclotourisme agréé J&S
Organisateur :	pôle jeunesse du Comité Régional Grand Est de la FFCT représenté par son président : Olivier Sinot
Directeur du séjour :	Olivier Sinot (06 80 25 82 70)
Dates :	séjour 1 : du samedi 23 au vendredi 29 octobre 2021 - 7 jours séjour 2 : du samedi 30 oct. au vendredi 5 nov. 2021 - 7 jours
Lieu :	Centre Clairsapin (centre de La ligue de l'enseignement 54) 3 le Clair Sapin 88430 les Arrentes de Corcieux https://www.ligue54.org/partir-en-classe-de-decouvertes-a-clairsapin-88/
Nombre d'enfants accueillis :	50 enfants par séjour
Age des enfants accueillis :	8 à 17 ans
Nombres d'adultes :	12 par séjour
Activité dominante :	cyclotourisme (VTT)
Hébergement :	en dur
Tarif :	240 €
Séjour agréé J&S	séjour 1 : N° 0540945SP000121 séjour 2 : N° 0540945SP000221



2/ Eléments clés du projet éducatif de l'organisateur

Sécurité : la sécurité des jeunes doit être une priorité de tous les instants pour l'équipe d'animation. Sécurité pour la pratique des activités (sportives ou autres), mais aussi sécurité sanitaire, morale et affective.

Vie en groupe : les activités proposées devront permettre de favoriser l'apprentissage de la vie en groupe. Aucun enfant ne devra se sentir mis à l'écart.

Tourisme : le programme proposé permettra aux jeunes de découvrir la région du séjour avec sa culture, ses traditions et ses paysages.

Initiatives : les jeunes pourront être amenés à être partie prenante de la vie du groupe. Les prises d'initiative des enfants seront favorisées en les mettant en situation de proposer, de décider et d'agir.

3/ Intentions éducatives de l'équipe d'animation

Les animateurs du séjour sont principalement des bénévoles issus du monde du cyclotourisme. Par conséquent, ils sont en parfaite adéquation avec le projet éducatif de l'organisateur. Ils auront à cœur de permettre aux jeunes de pratiquer le tourisme à bicyclette tout en veillant à leur sécurité. Ils profiteront de ce séjour pour différencier leurs activités de celles classiques effectuées en club tout au long de l'année. Ils favoriseront la prise d'initiative des jeunes. Ils profiteront de cette période de vacances pour leur faire découvrir des activités sans vélo. Enfin, ils veilleront à ce que les rythmes de vie soient adaptés à l'âge des participants.

4/ Programme (identique pour chaque séjour)



Jour	Matin	Après-midi	Fin d'après-midi	Soirée
Samedi	Accueil à Arrentes à 11 h Présentations	Photo de groupe à 14 h Randonnées VTT	Toilette Temps calme Jeux d'intérieur Jeux d'extérieur	Rando pédestre
Dimanche	Randonnées VTT	Randonnées VTT		Veillée jeux
Lundi	Journée repos	Journée repos		Veillée jeux
Mardi	Randonnées VTT	Randonnées VTT		Veillée jeux
Mercredi	Randonnées VTT	Après-midi visites et ludique (sans vélo)		Veillée jeux
Jeudi	Randonnées VTT	Randonnées VTT		Veillée jeux
Vendredi	Fin du séjour à 10 h			

5/ La vie quotidienne


<i>Journée type</i>		
<i>Séjour 1</i>	<i>Séjour 2</i>	
7 h 30	7 h 15	Lever
7 h 45	7 h 30	Petit-déjeuner
8 h 30	8 h 15	Toilette, mise en tenue, rangement des chambres, sortie des vélos
9 h – 12 h	8 h 45 – 11 h 45	Départs des groupes sur les différents parcours / activités du matin
12 h 30	12 h 15	Déjeuner au restaurant du centre
13 h 30 – 16 h 30	13 h 15 – 16 h 15	Randonnées ou activités de l'après-midi
16 h 30 - 17 h	16 h 15- 16 h 45	Fin de la journée vélo – Lavage des vélos - Goûter
17 h – 19 h	16 h 45 – 19 h	Temps libre ou multi activités - toilette
19 h	19 h	Dîner au restaurant du centre (récupération des tél. portable)
20 h	20 h	Rédaction du compte-rendu des activités de la journée par les jeunes
20 h 30	20 h 30	Veillée
21 h 30 à 22 h 30	21 h 30 à 22 h 30	Coucher étagé selon les âges



6/ Le quotidien des participants

<p>Les régimes alimentaires</p>	<p>Les participants ayant des régimes alimentaires particuliers devront le signaler lors de leur inscription. Bien que les organisateurs fassent tout leur possible pour satisfaire les demandes particulières, ils se réservent le droit de refuser l'inscription d'un jeune, s'ils sont dans l'incapacité d'assurer un régime alimentaire particulier.</p>
<p>La santé et les soins</p>	<p>En cas de soucis de santé, les participants s'adresseront aux assistants sanitaires du séjour. Un cahier des soins sera tenu à jour.</p> <p>Si le jeune suit un traitement, ses médicaments devront être confiés au début du séjour au responsable, accompagnés de l'ordonnance, dans une pochette avec son nom indiqué dessus. Aucun médicament ne devra rester en possession d'un jeune.</p>
<p>L'argent de poche</p>	<p>L'argent de poche pourra être conservé par le jeune ou bien pourra être confié par les parents à l'un des animateurs lors de l'accueil. L'argent devra être dans un porte-monnaie à zip (pas d'enveloppe cachetée) avec le nom du jeune inscrit dessus et une fiche indiquant le montant confié au jeune.</p> <p>Un minimum de 5 € paraît raisonnable pour que le jeune puisse acheter au moins une carte postale et un petit souvenir lors de la sortie shopping. D'un autre côté, les fortes sommes d'argents ne sont pas conseillées.</p>
<p>Trousseau type</p>	<p>1 VTT en parfait état (VTT 20'' et 24'' avec 2 plateaux minium) / vélos électriques non autorisés pour les mineurs</p> <p>1 casque (obligatoire)</p> <p>1 paire de gants de vélo courts</p> <p>2 paires de gants longs (pas de gants en laine, trop peu étanches)</p> <p>1 gilet jaune réfléchissant (obligatoire)</p> <p>Catadioptrés sur le vélo (feu rouge à l'arrière obligatoire / blanc à l'avant)</p> <p>1 bidon sur le vélo ou camel back (obligatoire)</p> <p>2 cuissards courts / 2 cuissards longs</p> <p>2 à 5 maillots cyclistes</p> <p>Des vêtements chauds pour la pratique sportive hivernale</p> <p>1 bonnet ou bandeau d'oreilles</p> <p>Un sweat-shirt chaud</p> <p>Un sac à dos</p> <p>Un nécessaire de réparation sur le vélo dont 1 chambre à air et une patte de dérailleur. Complément mécanique à avoir dans sa valise : plaquettes ou patins de frein et une seconde chambre à air, adaptée au vélo</p> <p>2 paires de chaussures vélo (utile en cas de chaussures mouillées à midi)</p> <p>1 paire de chaussures de randonnée (pour les activités hors vélo)</p> <p>1 paire de chaussures d'intérieur (pantoufles, claquettes)</p> <p>1 imperméable</p> <p>1 nécessaire de toilette / 1 ou 2 serviettes de toilette / gant de toilette</p> <p>7 sous-vêtements pour la durée du séjour / 7 t-shirts pour la durée du séjour (idée : préparez un sachet identifié par jour avec t-shirt, slip et chaussettes)</p> <p>1 survêtement</p> <p>1 short / 1 pantalon</p> <p>1 pyjama</p>



	<p>1 maillot de bain (baignade en piscine pouvant faire partie du programme) + bonnet de bain + serviette de bain à séchage rapide + sac à dos marqué avec le nom du jeune sur le sac</p> <p>1 sac à linge sale</p> <p>1 lampe de poche</p> <p>1 paire de lunettes (protection poussière, gadoue, insectes)</p> <p>Barres de céréales ou pâtes de fruit (au moins une par demi-journée)</p> <p>Un peu d'argent de poche pour les sorties shopping</p> <p>Papeterie (enveloppes préremplies et affranchies pour les envois de cartes postales)</p> <p>Mouchoirs papier</p> <p>Stick lèvres hydratant (les lèvres sèchent à force de respirer fort en pédalant)</p> <p>1 pochette avec quelques masques jetables dans le sac à dos de vélo et dans la valise</p> <p style="text-align: center;">Remarques</p> <p style="text-align: center;"><i>Les initiales des jeunes devront être marquées au feutre indélébile sur chaque vêtement</i></p> <p style="text-align: center;"><i>Une étiquette sur le vélo avec le nom et prénom serait la bienvenue</i></p>
Les interdits	Pétards, briquets, couteaux, objet tranchants, cigarettes, alcool, drogues.
A éviter	Jeux électroniques, sonos portables, grosses quantités de sucreries, pulvérisateurs.
La gestion du linge	Pour un séjour de 7 jours, il n'est pas prévu de service de blanchisserie. Les participants veilleront à apporter une quantité suffisante de linge.
La sortie exceptionnelle avec un parent	Les parents, ou toute personne nommément désignée par eux peuvent emmener leur enfant au dehors du centre de vacances. Ils devront retourner au directeur la fiche de déclaration de sortie. Fiche à demander ou à télécharger sur le site du COREG Grand Est FFCT.
La communication	<p>Téléphone : les téléphones portables sont autorisés en journée.</p> <p> Les téléphones portables et tous appareils électroniques seront récupérés chaque soir par les animateurs avant le dîner (à 19 h) et seront rendus le lendemain matin au petit-déjeuner (à 7 h 45). Une salle équipée de multiprises sera dédiée au stockage des portables durant la nuit où ils seront rechargés (cordon d'alimentation à remettre avec le téléphone). Parents : pensez à mettre une étiquette sur les cordons d'alimentation et une étiquette au dos du téléphone, avec le nom de votre jeune.</p> <p>Possibilité de contacter tout jeune sur le téléphone du directeur au : 06 80 25 82 70 (Olivier).</p>
Les chambres	<p>Chambres de 3 à 5 personnes. La literie est fournie.</p> <p>La répartition dans les chambres sera effectuée le premier jour. Le placement dans les chambres se fera par âge et avec un maximum de 2 jeunes d'un même club dans une même chambre.</p> <p>Durant le séjour, les chambres n'étant pas un terrain de jeu, seuls les occupants de chaque chambre auront le droit d'y pénétrer.</p>
La mixité	La mixité dans les chambres n'est pas autorisée.
Réparation des vélos	<p>En cas de nécessité de réparation d'un vélo, le COREG avancera le montant permettant d'assurer les travaux. Une refacturation sera ensuite adressée à la famille du jeune.</p> <p>Pour les réparations importantes (supérieures à 50 €), la famille sera contactée avant d'engager toute dépense. Un jeune ne pouvant plus faire de vélo pour cause de vélo inutilisable serait susceptible d'être amené à quitter le séjour, si le nombre d'animateurs ne permet pas d'encadrer des jeunes non roulants.</p>
Les renvois éventuels	Un renvoi pour indiscipline ou autre motif fera préalablement l'objet d'une tentative de conciliation avec la famille et l'équipe pédagogique. Dans le cas où le renvoi est prononcé définitivement, une information sera communiquée aux parents ou aux tuteurs.

7/ Spécial covid

Les réglementations en vigueur seront appliquées, notamment celles du ministère de l'Éducation Nationale - Jeunesse et Sports :

- Respects des gestes barrières
- **Port du masque.** Il est obligatoire dans les espaces clos à partir de 6 ans. Il n'est pas requis dans les espaces extérieurs. Dès lors que les activités se déroulent dans les espaces clos, il doit être changé toutes les quatre heures ou dès qu'il est humide. Masques en nombre suffisant à fournir par les familles (à minima 4 par jour). Lorsqu'un enfant présente des symptômes d'infection à la covid-19, il est isolé et, le cas échéant muni d'un masque adapté, dans l'attente d'une prise en charge médicale.
- **A faire par les parents :** surveillance d'éventuels symptômes chez leur enfant avant qu'il ne participe au séjour. Les responsables légaux du mineur seront invités à prendre sa température avant le départ, En cas de symptômes ou de fièvre (38,0°C ou plus), l'enfant ne prendra pas part au séjour et ne pourra y être accueilli.
- **Passeport sanitaire** obligatoire pour toute personne de 12 ans et plus.
- **Les locaux :** un nettoyage des sols et des grandes surfaces (tables, bureaux) est réalisé au minimum une fois par jour / un nettoyage désinfectant des surfaces les plus fréquemment touchées par les mineurs et personnels dans les salles, ateliers et autres espaces communs / l'aération des locaux est la plus fréquente possible et dure au moins 15 minutes à chaque fois, à minima, une aération de quelques minutes doit également avoir lieu toutes les heures / présence de savon en quantité suffisante pour les enfants et de gel hydroalcoolique ou de savon pour les personnels.
- **Les matériels :** la mise à disposition d'objets partagés au sein d'un même groupe constitué doit rester l'exception (ballons, jouets, livres, jeux, journaux, dépliants réutilisables, crayons, etc.).
- **L'accueil :** l'organisateur doit prévoir des règles spécifiques d'accès à l'accueil pour les responsables légaux et les enfants permettant de respecter les règles de distanciation physique, d'éviter les attroupements notamment au début et à la fin du séjour. Les horaires d'arrivée et de sortie peuvent, par exemple, être échelonnés. Sauf exception, les responsables légaux ne doivent pas être admis sur les lieux d'accueil.
- **Les conditions d'hébergement :** les lits seront placés de sorte à respecter la distance de 2 mètres entre chaque tête de lit et, si cela n'est pas possible, tête-bêche. Les chambres seront aérées plusieurs fois par jour, voire en continu si les conditions le permettent.
- **Les activités :** les activités doivent être organisées dans le cadre de groupes constitués dans la mesure du possible, pour toute la durée du séjour. Lors de la pratique d'activités, l'observation d'une distanciation physique d'au minimum de 1 mètre s'applique dans la mesure du possible (ou de 2 mètres lorsque le port du masque n'est pas possible pour des activités dans les lieux clos (activité sportive...)).
- **Les transports :** lors des déplacements, les organisateurs veilleront, dans la mesure du possible, à la distanciation physique entre les groupes voyageant ou hébergés ensemble. Du liquide hydroalcoolique est mis à disposition au niveau du véhicule. Les accompagnateurs et les enfants de 6 ans ou plus doivent porter un masque « grand public filtration supérieure à 90% » ou chirurgical durant toute la durée du trajet.
- **La restauration :** le lavage des mains doit être effectué avant et après le repas. Le maintien d'une distanciation de 2 mètres linéaires entre les tables et entre les enfants de groupes différents est requis. La désinfection des tables et dossiers de chaise est effectuée après chaque repas.

Même si cela n'est pas obligatoire à l'heure de la rédaction de ce document, il est vivement conseillé que tout enfant de moins de 12 ans ait fait un **test PCR la veille ou l'avant-veille du séjour.**

8/ L'équipe d'animation

L'équipe est constituée de bénévoles issus des clubs cyclotouristes du Grand Est. La plupart encadrent et animent dans les écoles cyclos de la région et sont déjà connus des jeunes.

L'équipe comporte : 12 animateurs/trices dont 1 directeur-animateur (et 2 mineurs aide-encadrants si disponibles).

Remarque : sur le séjour 2, durant 1 ou 2 demi-journées, les jeunes rouleront avec des moniteurs en formation de la FFCT.

10/ La restauration

Les repas seront préparés par le cuisinier du centre.

Menus des déjeuners et diners : ils seront adaptés à un public de jeunes sportifs. Tous les repas seront pris en salle, sauf cas exceptionnel.

Pensez à indiquer les régimes alimentaires particulier lors de l'inscription.

Les goûters : ils sont prévus tous les jours au retour des parcours au centre.

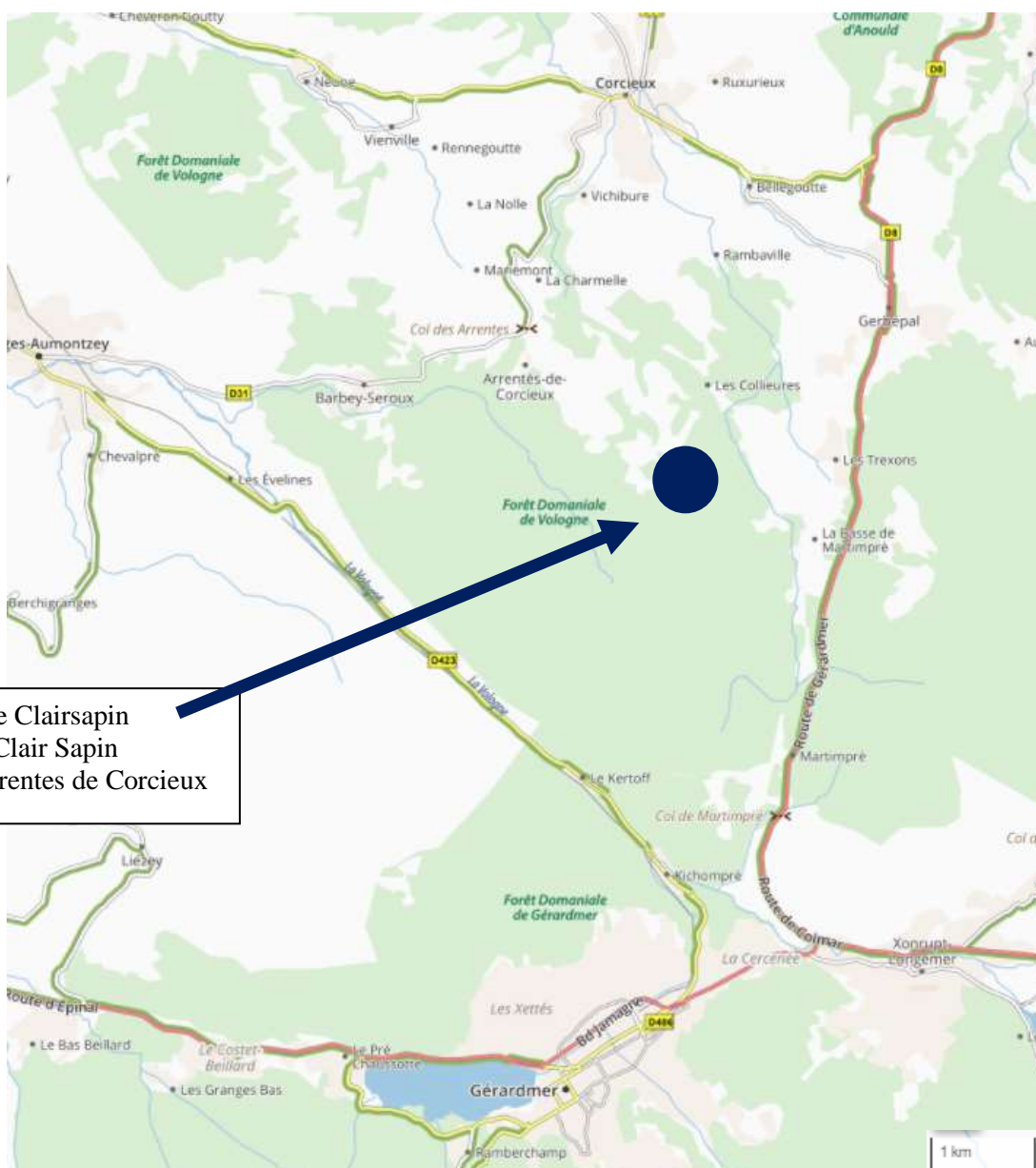


11/ Le transport et l'accueil

Le transport est à la charge de chaque participant jusqu'à Arrentès-de-Corcieux, pour un début de séjour samedi à 11 h. Le rendez-vous est au centre Clairsapin.

Adresse : 3 le Clair Sapin / 88430 les Arrentes de Corcieux

Fin du séjour : au centre Clairsapin, vendredi à 10 h.



Centre Clairsapin
3 le Clair Sapin
88430 les Arrentes de Corcieux

12/ L'organisation dans l'espace

Le Centre Clairsapin se trouve en pleine montagne (à 789 m d'altitude) avec de nombreux chemins VTT dans les alentours ainsi qu'une base VTT à proximité. Le centre se trouve à 5,4 km en VTT de Corcieux (1500 habitants) et 9 km en VTT de Gérardmer (8200 habitants).

Salles et équipements mis à notre disposition durant le séjour

Le centre compte de nombreuses salles :

- Salle de restauration
- Salles d'activité
- Salle des animateurs
- Local de rangement des vélos

Et les extérieurs sont très vastes et sans danger avec des grands espaces verts. Des aires de jeux parfaites pour les jeunes !



Les étages avec les chambres

Chambres de 2 à 5 personnes. La literie est fournie.

Les lits seront équipés d'une alèse, d'un drap housse, d'un drap, d'un oreiller avec taie d'oreiller et d'une couverture.

Des casiers sont disponibles dans chaque chambre.

La répartition dans les chambres sera effectuée le premier jour. Le placement dans les chambres se fera par âge et avec un maximum de 2 jeunes d'un même club dans une même chambre

La mixité dans les chambres n'est pas autorisée.

Les chambres :

Elles sont réparties en 2 secteurs.

Bâtiment principal

Etagé 2	Chambre 201	2 lits	Chambre 202	4 lits
	Chambre 203	4 lits	Chambre 204	4 lits
	Chambre 205	2 lits	Chambre 206	2 lits
Etagé 3	Infirmierie		Chambre d'isolement	
	Chambre 301	3 lits	Chambre 302	3 lits
	Chambre 303	4 lits	Chambre 304	4 lits
	Chambre 305	4 lits	Chambre 306	2 lits
	Chambre 307	5 lits		

Bâtiment 400

Rez-de-chaussée (jeune)	Chambre 1	4 lits	Chambre 2	1 lit
	Chambre 3	4 lits	Chambre 4	4 lits
	Chambre 5	4 lits	Chambre 6	5 lits
1 ^{er} étage (rouge)	Chambre 1	4 lits	Chambre 2	1 lit
	Chambre 3	4 lits	Chambre 4	4 lits
	Chambre 5	2 lits	Chambre 6	4 lits
	Chambre 7	1 lit	Chambre 8	4 lits
	Chambre 9	5 lits		
Etagé 2 (bleu)	Chambre 1	4 lits	Chambre 2	2 lits
	Chambre 3	5 lits		

Chalet 500 (réservé pour des adultes en formation)

Chambre 1	4 lits	Chambre 2	2 lits
Chambre 3	2 lits	Cuisine	
Chambre 5	4 lits	Chambre 6	5 lits



13/ Compte-rendu journalier

Tous les coûts sont compris dans le montant du séjour : animateurs, visites, restauration, hébergement, animations.

Cependant, si le séjour est vendu 240 €, le coût réel est de 350 € par personne. Ce rabais est permis grâce aux subventions que le CoReg demande auprès de la FFCT et de l'état, en plus de sa participation propre.

Cependant, ces financeurs demandent un compte-rendu d'activité rédigé par les jeunes. Aussi, chacun aura à prendre la plume une fois durant le séjour, pour raconter le déroulement de sa journée (comptes-rendus seront rédigés, chaque soir après le dîner).

Remarque : des animateurs seront présents pour aider les jeunes qui en auront besoin durant cette activité.

Et pour que personne ne soit oublié, un tirage au sort (aléatoire) a été effectué à l'avance.

Samedi	
Dimanche	
Lundi	
Mardi	
Mercredi	
Jeudi	
Vendredi (envoi par mail après le séjour)	

14/ Le cadre, la loi

Les activités proposées sont organisées dans le respect des textes législatifs, des réglementations de Jeunesse et sport et celles de la FFCT. En aucun cas ce projet pédagogique ne se veut rigide et strict. Il doit simplement permettre de donner des consignes de vie pour un séjour sûr et serein avec jeunes et adultes.



15/ Communication

Les informations et documents suivants ont été envoyés aux familles par mail :

- Projet éducatif de l'organisateur
- Le présent document : projet pédagogique de l'équipe d'animation
- Descriptif du séjour, modalités d'inscription
- Fiche d'inscription (à retourner)
- Fiche sanitaire (à retourner)
- Informations et documents concernant le séjour : <https://grandest.ffvelo.fr/sejours-pour-jeunes/>
- Pour suivre le séjour en direct, un groupe WhattsApp a été créé : à venir

16/ Les partenaires/prestataires

Le séjour fera appel à plusieurs prestataires de service :

- Pour l'hébergement et la restauration : Centre de vacances
- Pour les visites, des guides assisteront nos groupes.
- Pour l'encadrement VTT : des stagiaires initiateur et moniteurs VTT encadreront partiellement les jeunes
- Pour le nettoyage des sanitaires : personnel du centre

17/ Evaluation du projet

Le projet sera évalué tout au long de son montage et de son déroulement par :

- Adhésion des bénévoles au projet pédagogique (nombre de candidatures).
- Adhésion des jeunes (et de leurs parents) au projet du séjour (nombre d'inscriptions).
- Un compte-rendu du séjour sera rédigé chaque jour par les jeunes eux-mêmes.

18/ Groupes du premier jour (les fiches sanitaires seront préparées avec ces groupes)

Les groupes sont constitués selon les âges et seront adaptés dès le deuxième jour, selon avis des encadrants.

Groupe 1			
2 encadrants			

Groupe 2			
2 encadrants			

Groupe 3			
2 encadrants			

Groupe 4			
2 encadrants			

Groupe 5			
2 encadrants			

Groupe 6			
2 encadrants			

18/ Agrément Jeunesse et Sports du séjour

Séjour 1



PREFECTURE DE MEURTHE ET MOSELLE

Services Départementaux de l'Éducation Nationale Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement

Cité administrative - Bâtiment P - 45 rue Sainte Catherine CS 70708

54064 NANCY

Tél. : 03.57.29.12.82/85 - Fax. : 03.83.48.42.42 - Mél. : ddcs-acm@meurthe-et-moselle.gouv.fr

Affaire suivie par Secrétariat ACM

Tél. :

Accusé de réception de la fiche initiale n° 0540945SP000121 de déclaration d'un Séjour sportif

Cet accusé de réception atteste que l'organisateur a bien exécuté la première partie de la déclaration prévue aux articles L. 227-5 et R. 227-2 du code de l'action sociale et des familles conformément aux modalités prévues par l'arrêté du 3 novembre 2014.

Il ne préjuge en rien de la conformité des informations communiquées avec la réglementation.

Il appartient à l'organisateur de communiquer à l'administration la fiche complémentaire au plus tard 8 jours avant le début de l'accueil. À défaut, la fiche initiale sera réputée n'avoir jamais été déposée.

Organisateur

Dénomination : **COMITE REGIONAL GRAND EST DE CYCLOTOURISME**

Code : 054ORG0945

Adresse : 13 rue Jean Moulin
54510 TOMBLAINE

Dates Du 23/10/2021 au 29/10/2021

Effectif prévisionnel des mineurs accueillis (maximum, pour un jour)

Total = 60 Moins de 6 ans = 0 6 à 13 ans = 30 14 à 17 ans = 30

Effectif prévisionnel des animateurs

Total = 14 Qualifiés = 14 Stagiaires = 0 Sans qualification = 0

Implantation

Centre de Vacances pour Tous CLAIR Les Arrentès de Corcieux 88430 ARRENTES-DE-CORCIEUX
SAPIN

Fait le 21/08/2021 à Nancy

: le Préfet de Meurthe et Moselle et par délégation le chef de service JES Frédéric CUIGNET-RO

Séjour 2



PREFECTURE DE MEURTHE ET MOSELLE

Services Départementaux de l'Éducation Nationale Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement

Cité administrative - Bâtiment P - 45 rue Sainte Catherine CS 70708
54064 NANCY

Tél. : 03.57.29.12.82/85 - Fax. : 03.83.48.42.42 - Mél. : ddcj-acm@meurthe-et-moselle.gouv.fr

Affaire suivie par Secrétariat ACM
Tél. :

Accusé de réception de la fiche initiale n° 0540945SP000221 de déclaration d'un Séjour sportif

Cet accusé de réception atteste que l'organisateur a bien exécuté la première partie de la déclaration prévue aux articles L. 227-5 et R. 227-2 du code de l'action sociale et des familles conformément aux modalités prévues par l'arrêté du 3 novembre 2014.

Il ne préjuge en rien de la conformité des informations communiquées avec la réglementation.

Il appartient à l'organisateur de communiquer à l'administration la fiche complémentaire au plus tard 8 jours avant le début de l'accueil. À défaut, la fiche initiale sera réputée n'avoir jamais été déposée.

Organisateur

Dénomination : **COMITE REGIONAL GRAND EST DE CYCLOTOURISME**

Code : 054ORG0945

Adresse : 13 rue Jean Moulin
54510 TOMBLAINE

Dates Du 30/10/2021 au 05/11/2021

Effectif prévisionnel des mineurs accueillis (maximum, pour un jour)

Total = 60 Moins de 6 ans = 0 6 à 13 ans = 30 14 à 17 ans = 30

Effectif prévisionnel des animateurs

Total = 14 Qualifiés = 14 Stagiaires = 0 Sans qualification = 0

Implantation

Centre de Vacances pour Tous CLAIR Les Arrentès de Corcieux 88430 ARRENTES-DE-CORCIEUX
SAPIN

Fait le 21/08/2021 à Nancy

le Préfet de Meurthe et Moselle et par délégation le chef de service JES Frédéric CUIGNET-RO

20/ Services et secours à Gérardmer



URGENCES 112 - SAMU 15 – POMPIERS 18 - POLICE/GENDARMERIE 17	
Médecine générale	Hôpitaux
Maison médicale les Thermes Docteurs Koch, Gehin, Bastien, Thiel, Viry 18a, boulevard Adolphe Garnier 03 29 63 33 00	Hôpital 22, rue Kelsch Gérardmer 03 29 60 29 60
Dr Géhin Thierry 18 A bd Adolphe Garnier 03 29 63 33 00	Mairie
Cabinet Médical Emile Littre Docteurs Jacquot, Christ 4 r Promenade 03 29 60 80 81	Mairie de Gérardmer 46, rue Charles de Gaulle Tél. : 03 29 60 60 60
Dr Privat Sylviane 67 bd Jamagne 03 29 63 17 17	Office de Tourisme de Gérardmer 4, place des déportés Tél. : 03 29 27 27 27
Urgences	Pharmacie
Médigarde 08 20 33 20 20	Pharmacie Lalevée Mougel 26 rue François Mitterrand 03 29 60 07 55
Centre antipoison 03 83 32 36 36	Pharmacie Baldacini 22 rue Charles de Gaulle 03 29 63 08 13
	Pharmacie de l'Hôtel de Ville 34 rue Charles de Gaulle 03 29 63 30 22
	Pharmacie de la Croisette 51 boulevard St Dié 03 29 63 31 13
	Pharmacie de garde Tél. : 3237

21/ Idées de parcours (base VTT Gérardmer)

